

Sousse le 15/05/2020

## ***Communiqué aux étudiants en 3ème année Licences Appliquées et 2ème année Masters Professionnels***

Il est porté à la connaissance des étudiants en classes terminales Licences appliquées et Masters professionnels dont les stages ont été suspendus pour cause du Covid 19, qu'ils doivent prendre contact, le plus tôt possible, avec leurs entreprises d'accueil et leurs encadrants universitaires afin de vérifier s'ils peuvent reprendre leurs stages en toute sécurité en présentiel ou à distance.

Dans l'impossibilité de terminer le stage<sup>1</sup>, les étudiants peuvent dans ce cas, voir avec leurs encadrants universitaires la possibilité de changer le type projet de fin d'études et faire, à la place, **plan d'affaires**, une **étude de cas et sa simulation**<sup>2</sup> ou un **projet tutoré**.

Veillez trouver ci-dessous le lien du formulaire à remplir par l'étudiant et approuvé par l'encadrant universitaire pour un changement d'un Rapport/mémoire de stage vers un plan d'affaires, une étude de cas et sa simulation ou un projet tutoré.

<https://urlz.fr/cHdH>

Ce formulaire est à envoyer par mail à Mme. Mariem Ben Abdeljelil (E-mail : mariem.jaafer@gmail.com) et mettre en CC (Copie Carbone) votre encadrant universitaire avant le 22 mai 2020.

**Deux sessions** sont prévues pour les dépôts des PFE pour les 3ème année Licences Appliquées et 2ème année Masters Professionnels.

La première session est en juillet soit, le **16 et 17 juillet**, pour des soutenances le **27, 28 et 29 juillet 2020**.

La deuxième est en septembre soit, le **10, 11 septembre**, pour des soutenances le **21, 22, 23, 24, 25, 26 septembre 2020**.

<sup>1</sup> Deux de mois de stage pour les étudiants en Master Professionnel Comptabilité (Préparatoire aux épreuves de révision comptable)

<sup>2</sup> Pour les étudiants en Master Professionnel Comptabilité, une étude de cas traitant d'un problème technique lié à la profession comptable.

Toutes les soutenances seront faites en présentiel<sup>3</sup> à huis clos et sans aucune festivité.

## **Calendrier des projets de fin d'études Licences appliquées et Masters professionnels**

### **1ère session :**

➤ Dépôt électronique des projets de fin d'études : <b>mercredi 15 juillet 2020</b>
➤ Dépôt administratif des projets de fin d'études : <b>jeudi et vendredi 16 et 17 juillet 2020</b>
➤ Soutenances des projets de fin d'études : <b>du lundi 27 au mercredi 29 juillet 2020</b>

### **2ème session :**

➤ Dépôt électronique des projets de fin d'études : <b>mercredi 9 septembre 2020</b>
➤ Dépôt administratif des projets de fin d'études : <b>jeudi 10 et vendredi 11 septembre 2020</b>
➤ Soutenances des projets de fin d'études : <b>du lundi 21 au samedi 26 septembre 2020</b>

Direction des stages



<sup>3</sup> Toutefois, en cas d'impossibilité d'organiser une soutenance en présentiel, l'étudiant peut se rendre dans l'établissement universitaire le plus proche de son lieu de résidence ou son établissement d'origine et demander à effectuer sa soutenance à distance. Pour cela l'établissement universitaire du lieu de déroulement de la soutenance, doit lui offrir les conditions sanitaires et techniques pour qu'il puisse se connecter, en présence d'un surveillant. L'étudiant concerné devra prendre contact avec l'établissement du lieu de déroulement de la soutenance, dès fixation de la date de celle-ci et s'assurer que toutes les conditions requises seront garanties le jour de la soutenance.